LA GAZETTE D'ÉCLUZELLES

2016

LA FIBRE EST ARRIVÉE
À vous de jouer !

PLAN LOCAL D'URBANISME
Les Écluzellois ont été consultés

AQUAPARC
Enfin une décision d'importance

Écluzelles

L'équipe municipale

Anne, secrétaire de mairie

Gabrielle, agent technique

Philippe, agent technique

L'année dernière, nous avons présenté nous voeux aux interlocuteurs institutionnels de la Mairie, au sous-préfet Fréderic Roze, au député Olivier Marleix, au sénateur Chantal Deseyne, au président de l'Agglo Gérard Hamel et au conseiller général Alain Fillon.

Recensement

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MADAME SYLVETTE MARTIN
a été désigné(e) comme **agent recenseur.**

Cette carte n'est valable que pour la réalisation et le contrôle d'exhaustivité de l'enquête de recensement 2016.

L'enquête de recensement a été prescrite par la loi n° 2002-276 du 27 février 2002. **Y répondre est obligatoire.**

A ÉCLUZELLES, le 07/01/2016

Le maire
~~ou le président de l'établissement public de coopération intercommunale~~

Quand Sylvette Martin va sonner chez vous, ne soyez pas surpris : elle effectue le recensement sur la commune du 21 janvier au 20 février prochain : merci de lui réserver un excellent accueil.

Le conseil municipal d'Écluzelles

Éric Roussel
1er adjoint

Claude Martin
2ème adjoint

Germain Baubion

Francesca Bormioli

Claude Bruneau

Gabriel Couty

Amandine Duez

Alfredo Lopez

Bertrand Pichot

Bernard Prévost

Couverture : Cercles (1967)

Peinture acrylique, oeuvre de Geneviève Claisse. Née à Quiévy 1935, elle devint Écluzelloise en 1971 pour de belles années. Elle est aujourd'hui une figure incontournable de l'art abstrait géométrique, la galerie Wagner lui a consacré cette année une rétrospective.

La Gazette d'Écluzelles. Directeur de la publication : Mme le Maire, Christine Renaux-Maréchal, Mairie de Écluzelles, 10 rue Étienne-Malassis 28500 Écluzelles. Ce bulletin municipal est à titre purement informatif, destiné à faciliter notre quotidien. La Mairie ne seraient être tenue responsable des inexactitudes et erreurs éventuelles. Sauf mention contraire, le contenu est la propriété de la Mairie de Écluzelles. Crédit photos : Mairie de Écluzelles, Conseil Général de l'Eure-et-Loir, Agglo du Pays de Dreux, Google creative commons, Pixabay. Bulletin municipal dispensé du dépôt légal auprès de la BnF. Imprimé en Italie à 100 exemplaires.

CHÈRES ÉCLUZELLOISES, CHERS ÉCLUZELLOIS,

2015 vient de s'achever avec son lot de bons et de mauvais moments. Une année noire en raison des actes de terrorisme inqualifiables qui ont profondément endeuillé la France et frappé la République en son cœur. Face à ces fanatiques, développons l'échange et la communication, la solidarité et la fraternité. Notre devoir est d'avancer et de poursuivre notre chemin avec optimisme et conviction !

Cette année 2016 sera chargée et passionnante, et l'ensemble du conseil municipal s'inscrira encore dans la volonté de préserver le bien vivre à Écluzelles.

L'agglo du Pays de Dreux créée au 1er janvier 2014, est désormais un partenaire incontournable pour la commune. D'abord, grâce à son service urbanisme qui instruit tous nos dossiers en matière de droit des sols depuis le 1er juillet 2015, suite au désengagement de l'État. Aussi, c'est en collaboration avec ce même service que nous poursuivrons, en 2016, l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme, amorcé avec les ateliers de concertation fin 2015.

Avec le service assainissement, nous lançons l'étude de maîtrise d'œuvre pour permettre d'identifier les coûts qu'engendrerait le déploiement d'un assainissement collectif sur tout ou partie de village. Avec le Service Rivières et Plan d'Eau (SERPE), 2016 sera l'année de la dépollution, du désamiantage et de la démolition de l'ancien bâtiment « Aquaparc ».

Mais le cadeau de Noël que nous attendions tous arrive avec quelques jours de retard, le 27 janvier prochain ! Il s'agit de la mise en service de l'armoire de montée en débit ADSL, qui améliorera la qualité du signal Internet, et qui a été rendue possible grâce au syndicat mixte ouvert Eure-et-Loir Numérique et à l'Agglo du Pays de Dreux. Je me réjouis car cette montée en débit tant attendue, facilitera notre vie à nous tous usagers.

En matière de travaux, nous réaliserons le reprofilage du trottoir depuis l'abri bus jusqu'au pont sur la rue Jean Moulin et en profiterons pour sceller 2 potelets pour sécuriser la circulation des piétons. Nous procéderons aussi à la réparation des toitures de l'église et de l'arsenal, à l'entretien du portail de la mairie, à la taille des arbres situés derrière l'abri bus Rue Jean Moulin, et au remplacement des trois portes en bois vétustes du logement de la mairie.

Sur le plan financier, la poursuite de la baisse des dotations de l'État en 2016 fragilisera encore davantage nos comptes. Notre travail de fond sur les économies de fonctionnement commence à porter ses fruits (extinction de l'éclairage public, repas des aînés porté à 65 ans), et nous nous engageons à le poursuivre. Il nous faut définir nos priorités si nous voulons maintenir nos investissements en maîtrisant la fiscalité.

Vous n'êtes pas sans savoir que l'Académie de Boxe Citoyenne de Dreux a un projet d'entraînement pour les jeunes. J'ai rencontré leurs représentants pour les alerter sur l'aspect réglementaire en concertation avec les services de l'État et de l'Agglo.

Enfin, je remercie chaleureusement Anne Augras, Philippe Anjou et Gabrielle Grare qui sont toujours à pied d'œuvre au service des Écluzellois, ainsi que les adjoints et conseillers municipaux, pour leur travail et leur implication. Cette année encore, j'adresse une mention toute particulière à Alfredo Lopez pour la réalisation de cette gazette.

Au nom de toute l'équipe municipale, je vous souhaite une excellente année 2016, santé, bonheur et réussite dans vos projets. Je nous souhaite collectivement, un monde de paix, de fraternité et de solidarité.

Christine Renaux-Maréchal

La Mairie d'Ecluzelles

10 rue Étienne Malassis
28500 Écluzelles
02 37 43 80 73 mairie@ecluzelles.fr

Horaires d'ouverture :
Lundi 15h00-17h00
Jeudi 10h00-12h00
Premier samedi du mois 10h00-12h00.

Christine Renaux-Maréchal, Maire, se tient à votre disposition sur rendez-vous.

Facture d'eau : pensez au prélèvement automatique

Le syndicat des eaux vous propose le prélèvement mensuel automatique pour la facture d'eau : vous lissez votre facture sur l'année, payez directement au syndicat des eaux et non au trésor public : quoi qu'il arrive, vous avez un contact de proximité : Anne-Marie Maisons au 02 37 62 02 00 les mardi et jeudi 9h00-12h00 14h00-17h00.

Que tu sois fille ou garçon, accomplis ton premier acte citoyen

Dans les trois mois qui suivent ton seizième anniversaire, tu dois te présenter à la mairie pour le recensement à la journée d'appel de préparation à la défense.

C'est une démarche obligatoire dans ton parcours de citoyen : le recensement, l'enseignement de défense, et la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense (JAPD). A la fin de la JAPD, tu recevras un certificat indispensable pour passer le permis de conduire, le bac, et pour t'inscrire aux concours publics.

Un arrêté préfectoral rappelle la réglementation concernant le brûlage des déchets verts, considérés comme des déchets ménagers : des études montrent qu'ils dégageraient dans l'air des composés cancérigènes.

Carte nationale d'identité

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

Votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 ? La prolongation de 5 ans de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière.

Réseau baby sitting 02.37.43.74.52

Le Point Information Jeunesse de l'ASC anime un réseau baby sitting. Il se charge de la mise en relation entre les parents et les jeunes disposés à garder les petits.

Bienvenue à eux !

Ils sont nés en 2015
Tom Alain Jean-Claude VAN BRUSSEL
né le 20 avril au 2 Rue de Lavrillette
Lucas Alain Gérard Romain BOCCHIALINI
né le 7 décembre au 4 Rue Étienne Malassis

Ils ont emménagé à Écluzelles
M Edgar BEDU & MME MENEGUZ
M Damien SAINT AMAND au 3 Rue jean Moulin (ancienne propriété DESVAUX)

Devant chez vous

Vous êtes propriétaire, locataire ? C'est à vous de balayer et nettoyer devant votre maison, depuis le mur de votre propriété jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non de trottoirs, été comme hiver ; ce n'est pas pour vous casser les pieds, c'est pour éviter que des pieds ne se cassent. Aussi, les haies et branches qui dépassent sur la voie publique doivent être taillées pour préserver la visibilité et protéger les fils électriques.

Avis aux tondeuses trop enthousiastes

Les tondeuses, débroussailleuses et leurs cousins bricolos peuvent s'exprimer :
Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 14h30-19h30
Le Samedi : 9h00-12h00 15h-19h00
Le Dimanche et jours fériés : 10h00-12h00
Pour les rofessionnels :
7h00-20h00 sauf dimanches et jours fériés.

LES TRAVAUX...

En 2015

Les travaux planifiés ont été en partie réalisés, d'autres seront terminés courant 2016 :

- La réparation de 3 bouches d'engouffrement Rue Jean Moulin et Rue Étienne Malassis a été réalisée
- La suppression du parking au bout de la Rue Étienne Malassis est effective depuis début avril : nous ne pouvons que constater une baisse de la fréquentation des véhicules, notamment nocturne.
- La réalisation du bourrelet en enrobé au carrefour de la Rue Jean Moulin déclassée en allant vers Charpont et du chemin du bois de la Place, pour éviter le ravinement des pierres et graviers du chemin qui débouche en quantité sur la Rue Jean Moulin(RD929) rendant la circulation dangereuse. Il devrait être pris en charge par le Conseil Départemental. Rappelons que la subvention allouée par ce même conseil départemental en 2015 au titre du FDAIC est valable 2 ans.
- Aussi, nous avons profité d'un surplus de calcaire lors de la réalisation de la chape de l'armoire numérique (de montée en débit), et l'avons fait étaler gracieusement par la Sécurité Civile, pour boucher les trous du chemin d'accès à la salle polyvalente.

Pour 2016

- Le reprofilage du trottoir depuis l'abri bus Rue Jean Moulin vers le pont pour éliminer la stagnation d'eau de pluie et permettre aux enfants de rester sur le trottoir même quand il pleut, a été retardé à ce début 2016. Nous en profiterons pour sceller deux potelets de diamètre 140mm avec fourreau, de chaque côté du passage piéton coté Eure. Cela devrait permettre de sécuriser la circulation des enfants et promeneurs.
- Aussi, nous attendons l'accord écrit du service «Routes» du Conseil Départemental pour la pose de 2 panneaux «stop» sur cette RD929, de chaque côté du pont, rendant la priorité aux usagers venant de la place Saint Jean. En effet, il était illogique que les automobilistes voulant tourner à droite au pont en venant de Charpont, soient obligés de laisser passer le véhicule respectant l'actuel stop, pour avoir la place de manœuvrer.
- La réparation et le remaniement de la toiture de l'église et de l'arsenal

- La taille du peuplier et du saule situés derrière l'abri bus Rue Jean Moulin
- L'entretien et la peinture du portail de la mairie
- La rénovation énergétique du logement de la mairie par le remplacement des 3 portes bois en ensembles PVC

L'estimation de ces travaux s'élève à 8500 € et ne seront réalisables qu'avec les subventions du Conseil Départemental. Or, du fait de la poursuite de la baisse drastique des dotations de l'État qui touchent toutes les collectivités territoriales, ce dernier n'a pas été en mesure de voter son budget 2016, comme à l'habitude en fin d'année 2015. Le Fond d'Aides aux Communes (FDAIC) devrait être maintenu en Eure et Loir grâce à la détermination de nos nouveaux conseillers départementaux, et son règlement intérieur ne sera présenté que fin janvier. Espérons que tous ces travaux rentrent dans la nouvelle enveloppe cantonale et pourront donner lieu à subventions ! Dans le cas contraire, nous serons obligés de choisir nos priorités !

... ET LES CHIFFRES

Dépenses

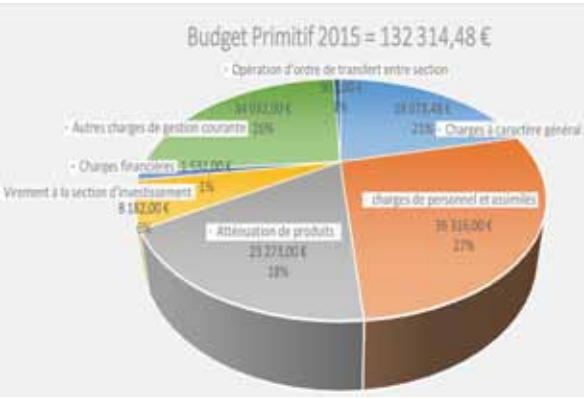

Recettes

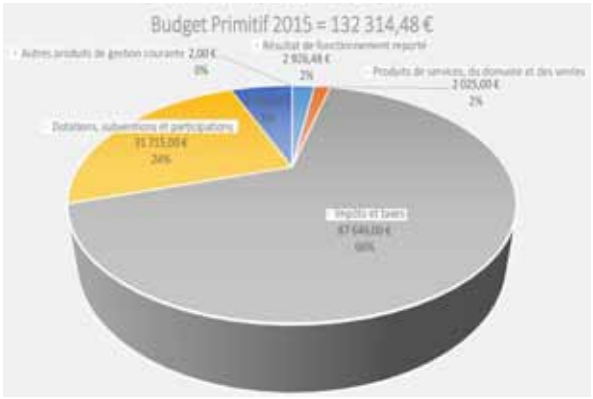

LES ENFANTS RENDENT HOMMAGE À LEURS POILUS

La Grande Guerre parait être un lointain souvenir et dans un sens c'est tant mieux : la cérémonie du 11 novembre offre toutefois l'occasion de rappeler aux plus jeunes d'entre nous que nos Morts pour la France sont des Écluzellois qui avaient une vie, une famille, un métier, d'où l'importance de la participation de nos enfants.

Voir à ce sujet le portrait de Charles Champolivier en fin de Gazette.

Moment de détente : Lison Roussel et Charlie Baubion ont chanté a capella le Soldat de Florent Pagny devant la tombe du soldat Martin

Ines Goimbault et Ronan Thépault ont lu le message de l'Union Française des Anciens Combattants

À L'OCCASION DES 70 ANS DE LA LIBÉRATION

Bernard Prévost s'est plongé dans les archives pour faire la lumière sur les Écluzellois morts pour la France lors de ce conflit.

Le maréchal des logis chef Julien-Raymond Parreau mort à 28 ans

En 1940, la Belgique est envahie par l'armée allemande. La France décide de porter secours à son allié et lance la contre-attaque. Le général Bouffet en reconnaissance dans le Hénaut, en Wallonie, conduit une colonne d'auto-mitrailleuses et de motos side-cars. Dans l'après-midi du 16 mai, alors que la troupe traverse le village de Nalinnes, les Stukas allemands la repèrent, piquent sur elle et tuent 49 soldats.

Parmi ces 49 hommes, l'état de deux dépouilles portant les insignes de maréchaux des logis n'a pas permis une identification rapide, c'est pourquoi la mairie d'Écluzelles n'a été prévenue que deux ans après de la mort de notre concitoyen Julien-Raymond Parreau né le 21 janvier 1921 dans l'Orne. Domicilié à Écluzelles, il était inscrit au recrutement de Chartres et a été incorporé au 1er Groupement de Reconnaissance Divisionnaire d'Infanterie.

Le lieutenant René-Auguste Joseph Souillard mort à 24 ans

3 septembre 1944 : le bombardier lourd quadri-moteur Halifax piloté par le capitaine Millet décolle vers son objectif : détruire l'aérodrome de Venlo, près de Düsseldorf. En plein combat, l'avion est touché et s'enflamme. Certains membres de l'équipage arrivent à sauter en parachute, dont le sergent Chef Souillard, chargé de la liaison radio. Arrivés au sol, ils sont mitraillés par les gardes de l'aérodrome.

René-Auguste Souillard était né le 20 mars 1920 à Paris. Habitant d'Écluzelles, il a été incorporé dans l'armée de l'air Alliée au groupe de bombardement 1/25 basé en Tunisie à l'Aouina. Il est inhumé à Rue, dans la Somme.

À CHAQUE ANNÉE SON 14 JUILLET

Il faudra penser à ajouter des marches pour l'année prochaine.

REPAS DES AINÉS

Une trentaine de nos aînés s'est retrouvée au Market Pub pour fêter cette fin d'année.

Cette année, le Père Noël s'est régalé des gâteaux multicolores créés par nos enfants coachés par Vanessa de l'ASC Mézières, promue en la circonstance maître pâtissière.

Soyez-en sûr : après un tel accueil, le Père Noël reviendra l'année prochaine.

LA CHASSE AUX OEUFS

La salle des fêtes d'Écluzelles a accueilli de jeunes chasseurs d'oeufs en chocolat, invités par l'ASC Mézières et la commune.

FEU DE LA SAINT-JEAN

Le feu de la Saint-Jean renoue avec les traditions villageoises. D'après certains, rapporter une brindille consumée protège la maison du feu pour toute l'année... en complément du détecteur de fumée.

LA MODESTIE DE MICHEL CHASSARD MISE À L'ÉPREUVE PAR LE SOUS-PRÉFET

Nommé Maire Honoraire d'Écluzelles par Monsieur le Préfet d'Eure et Loir Nicolas Quillet le 11 Octobre 2014, le village tenait à remercier Michel Chassard pour ses 37 années au service d'Écluzelles, en lui remettant la Médaille Régionale, Départementale et Communale.

Chose faite le Dimanche 4 Octobre. Le sous-Préfet Wassim Kamel a eu *«le plaisir et l'honneur»* d'épingler la médaille, soutenu par Mme le sénateur Chantal Deseyne, le président de l'agglo du pays de Dreux Gérard Hamel, les maires voisins et amis, et une centaine de citoyens heureux de partager ce moment.

IL N'Y PAS QUE MONSIEUR DONALD QUI SAIT FAIRE DU BON BURGER !

Soirée américaine

Au menu : concours des meilleurs burgers, et entre deux American Bud, initiation au charleston par Jean-Marc Leroy et sa partenaire, ainsi que découverte des danses country.

Organisée par l'ASC Mézières et la commune

ÉCLAIRAGE : FAISONS LA LUMIÈRE

Partant de la recommandation de bon père de famille de *«ne pas allumer s'il n'y a pas besoin»*, nous vous annoncions, lors du repas du 14 juillet, la décision du conseil municipal d'expérimenter l'extinction de l'éclairage public, dès le 1er août, à partir de 1 heure du matin. Notre motivation était double : faire des économies nécessaires dans ces temps de baisse des dotations, tant au niveau de la consommation que de l'usure du matériel, et préserver notre environnement en diminuant les nuisances lumineuses pour les riverains, la faune et la flore.

Néanmoins, nous restions préoccupés par l'incidence sur la sécurité. Dans le même temps, les gendarmes, pompiers et services du conseil départemental nous indiquaient que l'éclairage public ne semblait pas avoir d'incidence sur les incivilités et les accidents de la route.

Après une première phase sans incident, nous décidions, mi-décembre, d'éteindre les lampes de minuit à 6 heures du matin chaque jour.

La facture EDF arrêtée au 15 décembre relative à des index relevés, permet de constater une économie de 450 € sur l'année 2015 malgré une hausse des taxes et contributions de 80 €. La consommation est en effet passée de 34512 KWh à 26 622 KWh. Sur la base de ces chiffres, pour l'année 2016, nous devrions économiser 1600 € comme prévu.

Aussi, nous avons étendu l'étude au prestataire de l'éclairage public. Nous avions un contrat de maintenance avec la société Inéo pour un montant annuel de 1758 €.

Notre installation comprend 71 points lumineux, répartis sur 4 armoires, avec un système de commande par horloge astronomique. Toutes les lampes sont en sodium haute pression. Quant aux luminaires, 46 sont en bon état (65%), 14 en état moyen (20%) et 10 sont vétustes (15%).

Il a été décidé de transférer la compétence éclairage public pour 4 années à partir du 1er janvier 2016, au Syndicat des Energies d'Eure et Loir (SDE 28). Le montant de la contribution par foyer lumineux est de 22 € TTC soit 1562 € annuels pour la commune. Les prestations assurées sont similaires à l'ancien contrat, avec en complément, le renouvellement de chaque lampe sur la durée du contrat : considérant que plus une lampe est ancienne, plus elle consomme, nous devrions réaliser une économie supplémentaire.

SOYONS CRÉATIFS

Le parking Malassis n'est plus un parking, il est devenu un espace ouvert à tous au bout de la rue Malassis. Il mérite bien un nom, d'autant que ce sera un jour l'adresse officielle du seul habitant de cet endroit : la maison des espaces naturels (ancien Aquaparc).

A vous de vous l'approprier en le baptisant.

Proposez !

Envoyez votre proposition à mairie@ecluzelles.fr en indiquant le nom que vous avez imaginé. Si votre proposition est choisie par le vote des habitants le 14 juillet, le kilo de bonbons est à vous.

Votez !

Lors du Déjeuner Citoyen du 14 juillet, les habitants auront la liste de toutes les propositions, et voteront pour leur préférée. Tous les habitants d'Écluzelles peuvent participer, petits ou grands, tant pour les propositions que pour le vote : Libérons notre créativité.

TRANSPORT À LA DEMANDE : CE QUI CHANGE

Désormais, le minibus vous prend en charge à l'arrêt de la rue Jean-Moulin à horaire fixe et vous dépose suivant votre choix à ces destinations : gare, centre-ville, hôpital, mairie, cinéma, zones commerciales. Ainsi, le transport à la demande complète l'offre de la ligne 8 et du transport scolaire. Et si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer, vous bénéficiez d'un transport d'adresse à adresse.

Le service est disponible sur réservation 3 jours avant de 9h15 à 17h00 du lundi au samedi sauf jours fériés, au tarif unique de 1,90 € par trajet.

N°Cristal 0970 820 621
APPEL NON SURTAXE

LES ÉCOLES

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires (NAP), les enfants de CM2 de Ouerre ont habillé la cour de l'école avec l'aide de Juliette et Thomas de l'ASC Mézières.

MERCI AUX ENFANTS... ET AUX PARENTS

École de Marcauseux
Le 25 septembre, les élèves ont pu profiter du spectacle « Tchico » joué par la troupe des Trois chardons.

La fête d'Halloween s'est organisée à l'école. Déguisés en sorcières, monstres, vampires, les élèves ont consolidé leur vocabulaire anglais et ont participé à une coutume des pays anglophones.

Pour la cérémonie du 11 novembre, tous les élèves de l'école se sont engagés dans un projet de commémoration dans le cadre de l'enseignement moral et civique. 45 élèves sont venus chanter « Le soldat » de Florent Pagny au monument aux morts de Mézières-en-Drouais. Les élèves ont montré un profond respect et une forte envie de se mobiliser. Toute l'équipe enseignante les félicite pour cet engagement.

Des rencontres sportives ont été organisées pour les élèves de CP/CE1 de Mme Maillard, Mme Roger, M. Zahoui et pour les maternelles de Mme Decroo et Mme Blandel avec l'USEP. Rencontres en chantant pour les CP/CE1 de Mme Maillard, Mme Roger et M Zahoui.

Un spectacle a été joué à l'école le 1er février avec la Caravane des poètes, et le mercredi 3 février les rues de Marsauceux ont vu passer le défilé du carnaval.

Un très grand merci aux parents bénévoles qui ont passé de nombreuses heures à rénover le dortoir de l'école durant l'été et les toilettes extérieurs à la Toussaint ; merci également à l'Amicale qui propose des événements périscolaires aux élèves et dont tous les bénéfices sont reversés aux écoles pour améliorer la qualité de vie scolaire des élèves.

École de Ouerre : les CM1 sauvent la planète

Mardi 24 novembre, les enfants de CM1 se sont réunis dans la cour de l'école pour planter un chêne, aidés des employés communaux, Stéphane et Laurent. Ce symbole a été partagé par les enfants et les habitants du village. Le Maire de Ouerre, M. Matelet en a profité pour sensibiliser la future génération à la protection de la planète.

REGROUPEMENT PÉDAGOGIQUE DE CHARPONT ÉCLUZELLES MÉZIÈRES-EN-DROUAIS ET OUERRE

Le regroupement pédagogique a la responsabilité de l'entretien des écoles et du temps scolaire hors des heures de classe.

La rentrée 2015 s'est déroulée dans le calme et la sérénité pour tous les enfants du regroupement avec une équipe d'agents du SIRP inchangée.
Sur le plan administratif, Charles Rousset remplace Evelyne Dubois actuellement en congé maladie mais elle devrait bientôt réintégrer son poste.
La mise en place du prélèvement automatique pour le règlement de la cantine commence à trouver son régime de croisière. Il y a forcément eu une phase d'adaptation mais à terme cela devrait simplifier la vie des usagers et du secrétariat. Petit rappel: le prélèvement automatique n'est pas obligatoire seulement conseillé.

Rentrée 2015-16
MARSAUCEUX
135 élèves dont
7 petits écluzellois
OUERRE
71 élèves dont
2 petits écluzellois

Pour les NAP et le temps libre encadré, nous avons repris la même organisation que l'an dernier avec la participation de tous les agents du SIRP, des animateurs de l'ASC et des bénévoles pour les ateliers bibliothèque dans les 2 écoles : merci à tous pour l'excellent travail accompli.

Sur le plan matériel, à Marsauceux, les lavabos et un chauffe-eau plus important ont été installés pendant les vacances de la Toussaint. A cette même période, les parents d'élèves ont remis en état et repeint les sanitaires de la cour (partie élémentaire) : le résultat est très réussi, coloré. Qu'ils soient tous vivement remerciés.
Avec la réfection du dortoir, les sanitaires repeints par les parents et la fresque commencée depuis la rentrée dans le cadre des NAP, l'école est plus gaie.
A Ouerre, la cour, devant le préau, a été bitumée comme prévue : il ne reste plus que la réalisation du passage handicapé.

Pour 2016 des travaux sont envisagés mais certains auraient pu, auraient dû être évités !

Je m'explique: nous avons eu des soucis de vols entre juin et septembre à Marsauceux.
Tous les extincteurs de la partie école maternelle et tous les flacons de peinture ont été dérobés. Ces actes «gratuits» et irresponsables nous navrent car l'école est un lieu d'apprentissages, de socialisation, d'égalité des chances et pour tout cela elle devrait être respectée par tous. Des plaintes ont été déposées et les gendarmes, attentifs au phénomène, vont tout faire pour démasquer les coupables.
L'école va être équipée d'un système d'alarme mais il est dommage d'investir dans de telles installations alors qu'il y aurait tant d'autres priorités!

Toujours à Marsauceux, nous allons changer des portes et essayer de renouveler le mobilier d'une classe si notre budget le permet.

À Ouerre, nous envisageons un aménagement du préau avec la pose de carreaux et la suppression de la petite porte. L'alarme incendie va être remplacée.

Sachez que toute l'équipe enseignante, tous les membres du SIRP, agents et élus, ont à cœur que les 2 écoles du regroupement fonctionnent bien et pour cela, les parents nous aident aussi. Chacun, à son niveau, met en œuvre tout ce qui peut participer au bien-être et à l'épanouissement des enfants et c'est sur cette note optimiste que tous vous souhaitent une excellente année 2016.

Dominique De Vos
Présidente du SIRP

250 000 OEUVRES À PORTÉE DE VÉLO

Vous pouvez réserver parmi une liste de 250 000 livres ou DVD ou choisir directement sur place parmi 2000 ouvrages destinés aux adultes et aux enfants.

Les P'tits Déj' contes 2016 : organisés par l'A.S.C. de Mézières, ont repris le samedi matin pour les enfants en 2016 : 9 janvier, 6 février, 5 mars, 2 et 30 avril, 4 juin

Expositions 2016 : Du 5 au 14 février : le patchwork, du 12 au 25 septembre : les grenouilles, du 7 au 17 novembre : documents sur la guerre 14/18

Bibliothèque municipale
17, rue de la Mairie, Mézières-en-Drouais

Mercredi de 16h à 18h, Vendredi de 16h à 18hSamedi de 10h à 12h

02 37 43 70 81 Biblimezieres28@gmail.com

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE MÉZIÈRES

L'ASC propose de multiples activités pour tout âge, de 3 ans à ... sans limite. Sa priorité est de favoriser l'éducation des jeunes et la découverte ludique d'activités de loisirs de qualité.

Secteur Enfance : 3-12 ans

Les mercredis : 7h00 à 19h00 pour ceux qui n'ont pas école le mercredi matin, de la fin de l'école et jusqu'à 19h00 pour les autres (navettes depuis les écoles de Luray, Marsauceux, Marville, Ouerre). Vacances scolaires : de 7h00 à 19h00 : équitation, zumba, tir à l'arc, kayak, sculpture sur ballons, quiling, parc d'attraction, ...

3 à 12 ans : accueil de 7h00 à 8h45 et de 16h30 à 19h00 tous les jours scolaires. Fabrication de jeux géants en bois, tir à l'arc, jeux sportifs, atelier cuisine, potager, graff...

6 à 12 ans : Temps d'Activités Périscolaires (TAP)
L'ASC intervient dans les écoles de Marsauceux, Marville Moutiers Brûlé, Sainte Gemme Moronval et Ouerre : step, sculpture sur pierre, cirque, zumba, yoga,photos, anglais, espagnol, musique, graff, ... Chaque animation est sous forme de cycle entre les vacances scolaires. Des représentations sont organisées 3 fois l'an...

Séjours thématiques : pour les maternelles 4-6 ans séjours de découverte de la vie en collectivité durant l'été, séjour neige autofinancé pour les 9-13 ans aux vacances d'hiver, séjour cirque pour les 6-9 ans aux vacances de printemps, séjour à la mer pour les 6-9 ans durant l'été, séjour d'activités de pleine nature pour les 9-13 ans durant l'été.

Secteur Famille

Séjours familiaux durant les vacances scolaires (de 60 à 80€/semaine/personne tout compris), des sorties week-end (culture, sport, consommation), des moments conviviaux (sport en famille, marché nocturne, barbecue, concert), et les fameux *p'tits dej' du conte* gratuits dans les bibliothèques de Luray et Mézières.

En 2015, l'ASC a organisé une action sport en famille (escalade, sumo, tir à l'arc, handbike) à Mézières, un marché nocturne à Charpont, des concerts à Luray et Ouerre, des randonnées historiques, un festival du jeu, des ateliers cuisine, un karaoké, une soirée américaine à Écluzelles (*voir les photos de la soirée page 9*)

LA CARTE PASS PASSE 12-17

Elle propose un pack d'environ dix sorties dans l'année, choisies par les ados eux-mêmes. En 2015 : Parc Astérix, spectacle de Mesmer, initiation à la pongée, restaurant dans le noir...

Centre ados : 12-17 ans

Mélissa vous accueille durant toutes les vacances scolaires, hormis celles de fin d'année : laser game, stage de vélo ou kayak, cours de cirque, de hip hop. Elle organise aussi des séjours à thème : un séjour à la neige aux vacances d'hiver et un chantier dans les Cévennes durant l'été.

Point Information Jeunesse : 16-25 ans

Totament gratuit, le PIJ est une structure de proximité où les jeunes peuvent trouver de l'information sur les projets professionnels et formations. L'informateur jeunesse accueille le jeune et l'accompagne dans sa recherche d'emploi, de stage ou de formation.

ASC Mézières 30 Grande Rue 28500 Mézières en Drouais 02.37.43.74.52
ascmezieres@wanadoo.fr
loisirsmezieres.free.fr

Sport et culture pour tous

Adultes : fitness, F.A.C (fessiers, Abdos, Cuisses), step, gym d'entretien, rock, capoiera, zumba, ces deux derniers aussi pour les ados.
8 à 12 ans : jeux de préhension, de plein air, à visée artistique.
5 à 7 ans : jeux athlétiques, collectifs, d'opposition et acrobatiques.
6 à 12 ans : atelier créartistiques, scrapbooking, mosaïque, sculpture sur ballons.
3 à 5 ans : jeux de motricité, de ballons, acrobatiques, d'opposition.

ASSAINISSEMENT : ON DÉCIDE CETTE ANNÉE

En 2005, une étude de zonage avait été réalisée auprès de la société Ginger Environnement : compte-tenu du risque d'inondations, la solution retenue la plus adaptée pour le village était l'assainissement collectif ramifié sous pression. Autrement dit, il s'agissait de créer un réseau de canalisations enterrées, reliées à des postes de refoulement pour évacuer les eaux et matières par pression.

L'enquête publique n'ayant relevé aucune remarque de la part des habitants, le commissaire enquêteur donnait un avis favorable. Le conseil municipal adoptait donc ce principe d'assainissement collectif le 4 novembre 2005. La réglementation évoluant sans cesse, et ces travaux étant très onéreux, l'investissement en a été reporté.

Des nouveaux contrôles ont été réalisés par le Communauté de Communes des Villages du Drouais (CCLVD) fin 2011. Il est ressort que 7 habitations sont classées « B » donc conformes. 51 sont classifiées en « C », non conformes, sans obligation de travaux sauf en cas de vente avec un délai d'un an pour mise en conformité.

Enfin, 17 sont répertoriées en « E », non conformes et polluantes, avec obligation de se mettre aux normes dans un délai de 4 ans ramené à 1 an en cas de vente.

L'Agglo du Pays de Dreux a pris la compétence « eau-assainissement ». Il est aujourd'hui primordial, sur la base de l'étude de zonage de 2005, de réaliser une étude de maîtrise d'œuvre pour permettre d'identifier les coûts qu'engendreraient le déploiement d'un assainissement collectif sur la commune. Plusieurs scénarios allant du *tout collectif* au *minimum acceptable* reprenant en priorité les habitations classées «E» seront envisagés, puis présentés aux habitants pour concertation.

Une somme de 10 000€ sera inscrite au budget, en prévision de l'étude qui sera menée au cours du 2ème semestre 2016.

Si la commune décide de rester en assainissement non collectif (ANC), le service assainissement de l'Agglo pourra proposer aux propriétaires qui le demandent, de coordonner la réhabilitation de leur installation et de leur faire bénéficier de subventions.

HAUT-DÉBIT : COMMENT EN BÉNÉFICIER ?

Tous les habitants sans exception peuvent avoir dès à présent un débit a minima de 30 Mbits/s permettant d'avoir accès au triple play : Internet, téléphone et télévision.

Je suis déjà abonné téléphone fixe sans Internet

Eure et Loir Numérique s'occupe du réseau, à vous de choisir votre opérateur. À noter que seuls Orange et Free ont installé physiquement leur matériel dans l'armoire.

Vous n'avez plus besoin de votre abonnement téléphone seul et pouvez le résilier puisqu'il sera inclus dans l'offre haut-débit. Pour tester votre ligne : www.ariase.com

J'ai déjà un abonnement internet ADSL

Vérifiez avec votre opérateur si votre matériel et votre forfait ne sont pas bridés. Dans la majorité des cas il vous proposera une mise à niveau.

Je n'ai pas de ligne fixe

Les derniers mètres, la ligne cuivre classique reliant l'armoire au domicile reste dans le monopole d'Orange. Vous devez appeler le 1014 pour réactiver la ligne. Le passage d'un technicien peut s'avérer nécessaire.

J'ai l'Internet et/ou le téléphone par la Boucle Radio Locale.

Il vous appartient de résilier votre abonnement après la mise en route effective du VDSL. Pensez a demander le portage de votre numéro et le cas échéant à migrer votre adresse mail.

19 janvier : inauguration des armoires «montée en débit»

Le syndicat Eure et Loir Numérique (E&LN), présidé par Jacques Lemare, finalise ainsi le déploiement de l'Internet haut-débit, faisant ainsi de l'Eure-et-Loire le troisième département le plus cablé de France.

BRL : Boucle Radio Locale - VDSL : very high bit-rate DSL

PLAN LOCAL D'URBANISME

Deux premiers ateliers ont eu lieu, donnant la parole aux habitants quant à leur souhaits pour le devenir du village.

En raison de la loi ALUR (accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), tous les Plans d'Occupation des Sols (POS) sont obsolètes au 1er janvier 2016 : nous avions donc délibéré fin 2014, sur l'élaboration de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU), déclinaison pour les dix années à venir, de ce que sera notre commune en terme d'habitat, d'architecture, d'espaces naturels, de transport.

Ce dernier devra être en conformité avec le Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), approuvé par Monsieur le Préfet Quillet le 28/09/2015, et avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) en cours d'élaboration par le service urbanisme de l'Agglo du Pays de Dreux, c'est pourquoi, l'équipe municipale a choisi ce même service urbanisme pour nous aider à réaliser notre PLU, par soucis d'économie d'une part (15000€ sur 2 années subventionnés par le Conseil Départemental à 50%), et de conformité avec le futur SCOT d'autre part.

La convention avec l'Agglo du Pays de Dreux signée, les deux premiers ateliers ont eu lieu les mercredi 25 novembre et 9 décembre derniers, pour informer les habitants sur la procédure et échanger sur les thématiques du diagnostic : le climat, l'énergie, les déplacements, les formes d'habitats, la biodiversité et la démographie. Ces débats animés ont été menés par Anne-Claire Rivereau et Gwladys Leret et ont réunis 17 écluzellois à chaque réunion.

LES ATTENTES DES ÉCLUZELLOIS

- Conserver le caractère rural et paisible du village, ainsi que son environnement privilégié : plan d'eau, espaces naturels sensibles
- Conserver l'habitat individuel type pavillonnaire et éviter la construction d'immeuble et le développement industriel
- Énergies renouvelables : désaccord des participants, certains acceptent les panneaux photovoltaïques et les éoliennes sous certaines conditions, d'autres refusent catégoriquement
- Transports et déplacement : problème de sécurité routière (vitesse excessive) et de circulation,de sécurité des piétons dans le bourg

Écluzelles en 1829

Ces ateliers se sont inscrits dans l'élaboration du diagnostic de territoire tout comme le contexte démographique, la biodiversité et les différentes formes d'habitats recensées sur la commune. Il permettra de dresser la carte d'identité d'Écluzelles avec ses forces et ses faiblesses d'ici fin mars 2016.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) qui découlera de ces éléments exprimera le projet pour la Commune, en ciblant les objectifs et les perspectives de développement à 10 ans : un nouvel atelier sera proposé aux habitants durant cette phase 2 avant l'été.

S'en suivra la traduction réglementaire de ce projet communal par les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) le plan de zonage en découlant, puis la délibération en conseil municipal du PLU arrêté et une réunion publique de présentation avant la fin de l'année.

La dernière phase, d'une durée minimum de 6 mois, se terminera par l'approbation du PLU par Monsieur le Préfet, c'est-à-dire, courant 1er semestre 2017.

LA CHASSE D'ÉCLUZELLES

Franck Jolibois, Président de l'Association de Chasse Communale d'Ecluzelles (A.C.C.E) nous éclaire sur la législation.

La pratique de la chasse est soumise à conditions dès lors qu'elle correspond à un *acte volontaire lié à la recherche, à la poursuite ou à l'attente du gibier ayant pour but ou pour résultat la capture ou la mort de celui-ci.* Pour pratiquer ces activités, la détention d'un permis de chasse valable est obligatoire : chasser sans permis expose à une amende et/ou une peine d'emprisonnement dont le montant et la durée varie en fonction des actes commis.

En revanche, certains actes ne nécessitent pas le permis de chasser : repérage non-armé du gibier ainsi que recherche du gibier accompli par un auxiliaire de la chasse, achèvement d'un animal mortellement blessé ou aux abois, entraînements, concours et épreuves de chiens de chasse ou d'oiseaux de fauconnerie autorisés par l'administration.

Pour obtenir le permis de chasse, il faut réussir un examen composé d'une épreuve pratique, d'une épreuve théorique et avoir 15 ans minimum. Plusieurs sessions d'examen ont lieu chaque année, organisées par les fédérations départementales ou interdépartementales de chasseurs.

Formation préalable obligatoire : le candidat doit contacter une fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs. Celle-ci assure une formation préparatoire à l'examen. Celle-ci est obligatoire (environs 45 euros). À son issue, le candidat reçoit une attestation à présenter le jour de l'examen.

Le candidat s'inscrit au moins un mois avant la date de la session d'examen envisagée par le biais de la fédération, qui transmet à l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) le formulaire d'inscription et les pièces complémentaires. Depuis le 1er janvier 2014, le permis se passe en un seul et même examen composé à la fois de questions théoriques et d'exercices pratiques, contre deux distincts auparavant. Le droit d'inscription est de 46€ (16€ pour la présentation et 30€ pour la délivrance du permis de chasser).

La partie théorique comprend 10 questions, chacune valant 1 point, sur la connaissance de la faune sauvage, des modes et des conditions de chasse, des armes, des munitions, des lois et des règlements applicables, des règles de sécurité, etc. Parmi les 10 questions, une question portant sur les règles de sécurité à respecter pendant la chasse est éliminatoire.

L'épreuve pratique se déroule sur un terrain aménagé mis à disposition par la fédération. L'examinateur veille tout particulièrement au respect des règles de sécurité au cours du maniement des armes de chasse. Un geste ou un comportement dangereux est éliminatoire.
Le candidat est noté sur 21 suivant le barème : évolution sur un parcours de chasse simulé avec tir à blanc (8 points), tir avec cartouche à grenaille sur des plateaux d'argile (8 points), tir à la carabine sur une cible mobile (3 points), évaluation du comportement général (2 points).

Le candidat est admis s'il obtient 25 points sur 31. En principe, l'inspecteur lui remet son permis de chasser (ou un certificat provisoire) dès la fin de l'épreuve pratique.

Pour pouvoir chasser, le titulaire du permis doit le valider tous les ans pour une période de chasse donnée, auprès de la fédération départementale ou interdépartementale des chasseurs de son choix, en remplissant le formulaire prévu à cet effet auquel il convient de joindre l'ensemble des documents mentionnés. Il doit aussi s'acquitter d'une redevance (le montant est redéfini chaque année) et du paiement de la cotisation à sa fédération. En outre, il doit obligatoirement souscrire une assurance en responsabilité civile couvrant les risques liés à la pratique de la chasse. Il doit aussi respecter les périodes de chasse fixées chaque année par la réglementation.

Plus d'informations : Franck Jolibois 06 09 02 72 76

ÉTANG DE LA NOÉ ROBERT

L'étang de Lanoé Robert se trouve sur la D116, sur la gauche entre Mézières et Charpont.

L'étang comprend 130 parts de pêche détenues par 81 sociétaires. Ceux de Mézières et d'Écluzelles peuvent toujours posséder 5 parts et plus. Le prix de la part se négocie entre le vendeur et l'acheteur.

Un lâcher de truites est organisé le 1er mai et un rempoissonnement de l'étang a lieu tous les ans : Le permis de pêche n'est pas nécessaire.

La prochaine Assemblée Générale aura lieu le Dimanche 25 janvier 2015 à 10h à la salle Louis Pommereau (Mézières-en-Drouais).

Plus d'informations M. Goyer 02 37 43 77 23

UN ÉCLUZELLOIS COMME NOUS : CHARLES CHAMPOLIVIER

François Charles, que tout le monde appelle Charles. Le petit garçon grandit à Marville entouré de ses sept frères et soeurs. Il épouse Marthe et le couple s'installe à Écluzelles.

Prenant la suite de son père Victor, il est transporteur. On disait charretier à cette époque où le moteur à explosion était rare. Très certainement, il a gravit à maintes reprises la montée de Blainville pour livrer farine et céréales à la gare du village.

Charles a 26 ans quand son jeune foyer accueille Kléber, son premier et dernier enfant. Il connaîtra à peine son père, les blessures de guerre de Charles l'emportent en effet devant Verdun le 18 avril 1915.

Peu de temps après, la maman de Charles, Augustine, déplorera la perte de deux autres de ses enfants, Jules et Henri, eux aussi Morts pour la France.

(Photo d'illustration)

Registre de la commune d'Écluzelles
(Publié dans les conditions prévues par l'article 10 et suivants de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978)

Le cimetière militaire

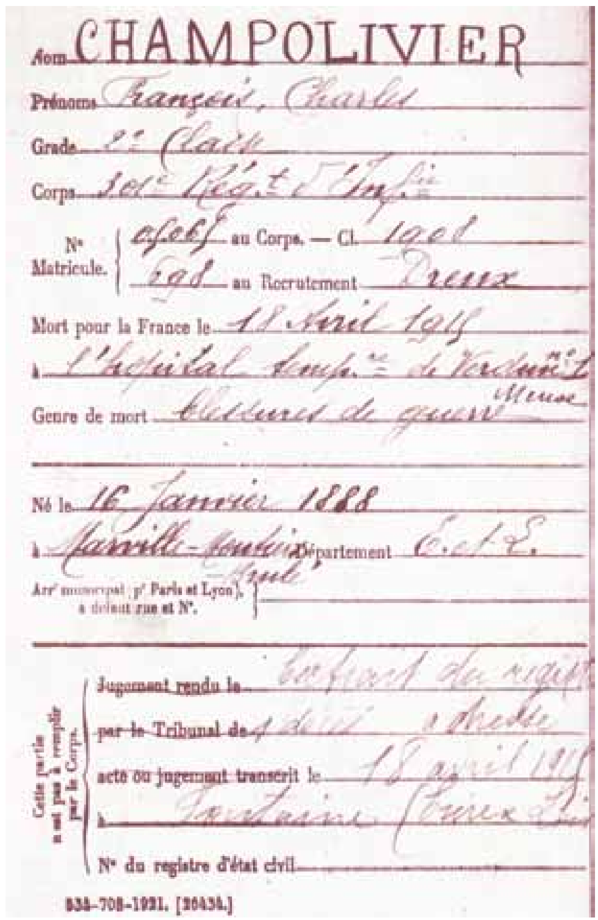

Nom CHAMPOLIVIER
Prénoms François, Charles
Grade 2e classe
Corps 301e Régt d'Infie
N° Matricule. [illegible] au Corps. — Cl. 1908
[illegible] au Recrutement Dreux
Mort pour la France le 18 Avril 1915
à l'hôpital temp.re de Verdun Meuse
Genre de mort blessures de guerre
Né le 16 Janvier 1888
à Marville-Moutiers-Brulé Département E. et L.
Arr' municipal (p' Paris et Lyon), à défaut rue et N°.
Cette partie n'est pas à remplir par le Corps.
Jugement rendu le [illegible]
par le Tribunal de [illegible]
acte ou jugement transcrit le 18 avril 1915
à [illegible]
N° du registre d'état civil
634-708-1921. [26434.]

Fiche «Mort pour la France» élaborée au lendemain de la Première Guerre mondiale par l'administration des anciens combattants
Source : Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives

L'AQUAPARC : PREMIER COUP DE PIOCHE CET ÉTÉ

Le comité de pilotage constitué par l'Agglo du Pays de Dreux pour suivre le projet de Maison des Espaces Naturels Sensibles (MENS), s'est réuni à plusieurs reprises débuts 2015. Dors et déjà, une première décision d'importance a été prise.

Le projet présenté lors du conseil communautaire du 29 juin 2015 propose la construction d'un équipement neuf de 1098 m2 comprenant :

- un pôle accueil de 331 m2 se composant d'un hall, d'un espace exposition, d'un point dépôt traiteur, de sanitaires et locaux techniques, d'un vestiaire et d'une buanderie.
- un pôle hébergement de 767 m2 comprenant 14 chambres de 2 à 4 places, de blocs sanitaires, d'une cuisine et d'une salle de restauration, d'un foyer ou salle de réunion modulable et de locaux techniques.

Hors désamiantage l'investissement est de l'ordre de trois millions d'Euros, subventionné à 80%. Il a été décidé de lancer la maîtrise d'œuvre pour définir plus précisément le coût de l'opération, avant la prise de décision finale de la construction de cette MENS, pour éviter une mauvaise surprise de surcoût.

Sur le budget 2016, ont déjà été inscrits les fonds nécessaires aux travaux de dépollution, désamiantage et démolition du bâtiment. Les diagnostics obligatoires « amiante » et « plomb » ont été conduits fin 2015 ainsi que les prélèvements de sol pour vérifier les pollutions éventuelles.

Le planning prévisionnel :

- La consultation des entreprises devrait se terminer au mois d'avril 2016 par le choix du bureau d'études
- L'ordre de service de démarrage des travaux de dépollution, désamiantage et démolition devrait être effectif mi-mai 2016.
- Un délai d'un mois minimum sera nécessaire pour préparer le chantier (clôture, bennes, cabines de chantiers,...)
- Les travaux commenceront vers la mi-juin 2016 avec une réception de travaux prévus pour la fin de l'été 2016.

En parallèle de ces opérations, la maîtrise d'œuvre pour déterminer l'architecte pour la construction de la future maison des espaces naturels sensibles sera lancée vers la mi-février 2016, pour une attribution courant avril 2016. Le maître d'œuvre devra alors communiquer un avant-projet détaillé pour valider les coûts, avant la fin juin 2016.

De son côté, le service Plan d'Eau et Rivière de l'agglo du Pays de Dreux consolidera le plan de financement, et le conseil communautaire prendra la décision finale dans la foulée.

L'objectif demeure une ouverture de cette future Maison des Espaces Naturels Sensibles pour le printemps 2018.

Dans l'éventualité où le plan de financement ne serait pas bouclé, le projet s'arrêtera à la phase démolition.

Nous aurons donc un terrain clos, remis en état et en herbe qui sera entretenu par l'Agglomération du Pays de Dreux.

L'Odyssée : gratuit pour nos jeunes

En 2015, l'Odyssée, conservatoire classé à rayonnement intercommunal a accueilli 450 élèves, et la médiathèque plus de 110 000 visiteurs. Les bibliothécaires et les enseignants-artistes sont allés à la rencontre des habitants de Luray, Nonancourt et Crécy-Couvé.

Rappelons que nous avons désormais accès à L'Odyssée au tarif préférentiel en tant que membres de l'Agglo : gratuit pour les moins de 18 ans, 15€/an pour les adultes au lieu de 30€/an auparavant.

Botoutou

Toilettage et soins chiens et chats toutes races

Sur Rendez-vous, du lundi au samedi de 9h à 13h30, fermé le dimanche.

06 81 09 32 83

Chambres d'hôtes L'Eure & L'Étang

Les chambres d'hôtes «L'Eure & L'Étang» sont référencées dans «Le Guide du Routard» depuis 2012 dans l'édition «Nos meilleures chambres d'hôtes en France».

Une très belle référence pour cet établissement qui récompense Gabriel et Thierry qui n'ont de cesse d'embellir leur maison et d'améliorer leurs prestations pour le plus grand plaisir de leurs hôtes. C'est aussi une belle image pour le village d'Écluzelles.
Vous pouvez les joindre au 02 37 46 42 66
ou au 06 62 86 50 39.

Grande nouveauté en 2016 la création du site web de L'Eure & L'Étang sur www.leure-et-letang.com, allez vite le découvrir

Les Écuries du Moulin

Centre équestre, Écuries de propriétaires

Situées dans un cadre exceptionnel sur treize hectares à 1 heure à l'Ouest de Paris, les Écuries du Moulin vous accueillent dans une ambiance à la fois professionnelle et familiale.

Concours en 2016

www.equitation28.com

Envie de vous réunir dans un lieu propice à vos évènements familiaux ou associatifs ?

Bon plan en semaine !
La salle 50€ la journée pour les Écluzellois, 100 € pour nos voisins

À 5 minutes de Dreux, en pleine campagne, une salle de 50 personnes et une halle ouverte sur un immense parc clos avec vue sur le plan d'eau de Mézières-Écluzelles.

Pour une fête de famille ou entre amis : vin d'honneur, mariage, anniversaire, soirée étudiante, baptême.

Pour une manifestation en plein air : vide-grenier, marché artisanal, journée ou soirée à thèmes, rassemblement de collectionneur.

Pour une activité en groupe : atelier, stage créatif ou sportif.

Situé à l'extérieur du village (éloigné des habitations) dans un cadre champêtre avec vue sur le plan d'eau, le site dispose d'un grand terrain gazonné et d'une partie arborée, d'une halle couverte en rez-de-chaussée, d'une salle polyvalente au 1er étage avec cuisine et sanitaire, d'un local technique extérieur avec sanitaires et armoires frigorifiques, et d'un terrain de pétanque !

Pour dormir L'Eure & L'Étang propose ses 4 chambres d'hôtes dans le village à 10 minutes à pied.

Pour vous, habitants de la commune

Week-end : Halle couverte 60 €, salle polyvalente + halle 110 €, la vaisselle est incluse avec la location de la salle !

Pour nos voisins

Week-end : Halle couverte 195 €, salle polyvalente + halle 250 €, vaisselle : 25 €

Caution 200 €, chauffage 60€ le week-end

Renseignements et réservations

Descriptif détaillé sur demande 02 37 43 80 73
lundi 15h-17h, jeudi et 1er samedi du mois 10h-12h
ou mairie@ecluzelles.fr